

La Nature Vaudoise

Journal de Pro Natura Vaud

N° 179 | Juin 2022



Forêts vaudoises certifiées

Crédibilité en jeu

Arborisation urbaine et changement climatique

Elles sont largement commercialisées, faciles à cultiver et se répandent facilement dans la nature: ce sont les plantes exotiques, une cause majeure de la crise de la biodiversité. Pro Natura Vaud a toujours recommandé l'utilisation d'essences indigènes; cantons et communes commencent à en tenir compte. Mais comment s'adapter à la crise majeure qu'est le réchauffement climatique? Un article de la Société vaudoise des sciences naturelles* indique qu'il faudra, malgré tout, puiser dans des essences adaptées à un climat plus chaud – on parle d'indigénat climatique. Les climats du sud et du sud-ouest de la France, du centre-nord de l'Italie, de la côte est de l'Adriatique, du centre-sud de l'Amérique du Nord et de l'Asie centrale peuvent servir

de modèles car ils ressemblent au climat que nous connaissons dans notre région.

Des solutions ?

Sur cette base, ainsi que sur le potentiel pour la biodiversité, la sensibilité aux ravageurs et les risques de dissémination, les auteurs ont effectué une première analyse, susceptible d'évoluer: on peut déjà avancer que, pour limiter les pertes de biodiversité, il conviendra de varier les essences et aussi de préférer des variétés de régions proches de la Suisse et de renoncer aux plantes très exotiques.

*Giulio Genoni, biologiste,
membre du comité régional Centre*



Deux indigènes climatiques: à droite le mûrier noir Morus nigra (photo M. Šajinovićová 2012, Wikimedia Commons) et à gauche l'arbre à soie Albizia julibrissin (photo AnRo0002 2013, Wikimedia Commons).

* <https://nplusp.ch/wp-content/uploads/2022/01/Pellet-et-al.-2021a-Bulletin-SVSN.pdf>

Le mot du président de Pro Natura Vaud

La 66^e Assemblée générale de notre association du 26 mars 2022 à Cully fut l'occasion de rappeler quelques principes de notre action humble mais déterminée.

La voix des poètes

Qu'advierait-il au monde si on lui enlevait sa part de sauvage? Cette phrase glanée chez Philippe Jaccottet, dit bien l'essentiel, car une part de sauvage est nécessaire à la nature pour qu'elle développe toute sa diversité de vie. Nous œuvrons ainsi à la création de grandes réserves pour la faune et la flore. Par exemple, en bonne collaboration avec la Commune de Leysin, la réserve *Boule de Gomme* (nom du lieu-dit – un poète a dû passer par là) couvrira 150 hectares de forêts et de terrains secs entre village et route du Sépey. Une part de sauvage est en nous aussi, et nous l'exprimons au mieux dans la nature, en s'y baladant les sens en éveil.

Le poids des mots

Madame Béatrice Métraux, Conseillère d'Etat, nous a fait l'honneur de sa présence, accompagnée des membres de la direction de ses services. Nous travaillons généralement en bonne entente avec le Département de l'environnement (et de la sécurité) et nous sommes globalement satisfaits du projet de loi sur la protection du patrimoine naturel et paysager, bien que nous demandions des améliorations (voir en page 10).

Cependant, je m'interroge sur les termes d'*environnement* et de *cadre naturel*. We devrions-nous pas employer le mot *milieu*?



Un jeune loup de la meute du Marchairuz, photographié en 2021. – Photo Gilbert Paquet

La nature n'est pas autour de nous, mais en nous. Avez-vous déjà vu un poisson sorti de son milieu? Il tente en vain de respirer et s'éteint. Sans air pur, sans eau pure, sans paysage préservé, nous nous étions aussi. Nous avons besoin de la nature et la nature a besoin de nous pour qu'on la défende.

Un grand merci à celles et ceux qui ont participé à cette Assemblée générale, et à celles et ceux qui l'ont organisée. Et un remerciement tout particulier va à Gilbert Rochat, Alain Chanson et à M^{me} Evelyne Marandaz Guignet, municipale de Bourgen-Lavaux, pour la belle salle communale et le vin d'honneur offerts par la Commune!

*Pascal Jacot-Guillarmod,
président de Pro Natura Vaud*



Biodiversité en forêt et certifications



Les champignons du bois peuvent tranquillement se développer dans la réserve naturelle de Pro Natura Vaud sur les bords de la Sarine à Château-d'Ex. – Photo Benoît Renevey

Où en sommes-nous ?

La préservation de la biodiversité en forêt est aussi l'un des éléments clés de la *Politique forestière vaudoise*, publiée en 2006 et actuellement en cours de révision par la Direction générale de l'environnement. L'objectif était clair : placer 10 % de la surface forestière vaudoise en réserve à l'horizon 2015. Aujourd'hui, ce but n'est de loin pas atteint, car seuls 4,7 % de la surface forestière vaudoise totale est en réserve soit 5 904 hectares (ha).

Les réserves forestières : objectif non atteint

La promotion de la biodiversité est aussi un objectif des certifications forestières attribuant les labels FSC* et PEFC**. Dans le canton de Vaud, 94 % des forêts publiques, soit quelques 86 000 ha, sont certifiés. Le cahier des charges du label FSC stipule que

10 % de la surface certifiée soit mise en réserve, soit environ 8 600 ha des forêts publiques vaudoises. Aujourd'hui, seulement 3 583 ha de ces forêts sont des réserves. C'est peu.

Les arbres-habitats : objectif non atteint

La charte FSC fixe des objectifs en matière d'*arbres-habitats*, ou *arbres-biotopes*, qui possèdent des caractéristiques favorables à la biodiversité (arbres morts, cavités, mousses, lichens, aires à rapaces, etc.). La norme FSC définit un nombre de 5 à 10 arbres-habitats par hectare, soit un potentiel de 430 000 à 860 000 objets dans les forêts certifiées du canton. Selon les chiffres actuels, 15 425 arbres-habitats ont été enregistrés

dans le canton, soit seulement un arbre pour 5,5 ha de forêt certifiée, ce qui est vraiment peu.

Les communes peuvent faire davantage

Ces chiffres montrent qu'un travail important reste à faire, en particulier auprès des communes, qui détiennent 62 % de la surface forestière publique du canton et qui ont pour la plupart adhéré aux certifications. La crédibilité de ces labels est en jeu. A noter que la mise en œuvre de mesures en faveur de la biodiversité est largement soutenue par la Confédération et permet d'atténuer le déficit budgétaire de la gestion des forêts dans les communes.

Alexandre Maillefer, biologiste, membre du Groupe forêt de Pro Natura



Le bois mort laissé au sol dans la réserve forestière des Gorges de l'Orbe constituée en 2016. Pro Natura Vaud avait déjà obtenu sa protection dès 1970. – Photo Benoît Renevey

* **Le Forest Steward Council (FSC)** a été créé pour que les forêts du monde entier répondent aux besoins sociaux, écologiques et économiques de la génération actuelle sans compromettre ceux des générations futures. Ainsi, la gestion forestière FSC doit respecter l'écosystème et permettre à la biodiversité de la forêt et l'écosystème forestier de se maintenir.

** **Programme de reconnaissance des certifications forestières** ou *Programme for the Endorsement of Forest Certification (PEFC)* est une organisation indépendante active à l'échelle mondiale. En

Suisse, quelque 200 000 ha de forêt sont certifiés PEFC, ainsi que de nombreuses entreprises qui exploitent les forêts de manière durable.

Le rôle de Pro Natura Vaud : l'association a constitué au cours des années des réserves naturelles dans les forêts qu'elle a reçues en donation ou qu'elle a pu acquérir. Toutes ses forêts qui s'y prêtent ont le statut de réserves forestières. Aujourd'hui, Pro Natura Vaud contribue à elle seule à hauteur de 25 %, soit 1337 ha, de la surface des réserves forestières dans le canton de Vaud.



Un mur en pierres sèches à Champvent

Un résultat magnifique

L'Alliance vaudoise pour la nature (AVPN) a répondu présente à l'appel de Madame Decrausaz, institutrice à la ferme pédagogique *Au fil du vent* à Champvent. Au pied du château, derrière le village, trône désormais un mur en pierres sèches flambant neuf de 18 mètres de long! Complètement démonté, l'ancien a disparu derrière le nouveau. Ce mur a une triple vocation: biologique, pédagogique et patrimoniale. Le

résultat est magnifique et fait le bonheur des classes de la ferme pédagogique, des habitants et des nombreuses espèces qui vont s'y installer: plantes saxicoles spécialistes des rochers, gastéropodes, insectes, araignées, petits crustacés et mammifères, reptiles et oiseaux. La construction du mur a débuté en avril 2021 et s'est terminée pendant l'été. Une cache à huppe fasciée y a été installée en partenariat avec le Groupe



À gauche: la construction du mur en pierres sèches. – Photo AVPN

À droite: la huppe fasciée revient dans la région d'Orbe. – Photo Marianne Jaquier

L'AVPN a besoin de vous

L'AVPN promeut la biodiversité dans la plaine de l'Orbe depuis 2018 grâce à son équipe compétente et dynamique. L'Alliance est financée principalement par la fondation MAVA et cherche actuellement de nouveaux mécènes car ladite fondation va arrêter ses activités en faveur de la nature à la fin de cette année. Alors, si vous êtes intéressés à soutenir son action dans la région d'Orbe, annoncez-vous! Plus d'informations sur www.avpn.ch

ornithologique de Baulmes et environs (GOBE), qui en assurera le suivi. Grâce à ce type de mesures, l'oiseau menacé revient gentiment dans la région. Le projet a été financé par le Fonds suisse pour le Paysage (FSP), l'AVPN et par des dons privés.

Alexandra Dutoit

L'histoire du Parc jurassien vaudois



*Pâturage traditionnel à la Combe des Begnines. –
Photo Gilbert Paquet*

L'impulsion de Pro Natura Vaud

Le Parc naturel régional Jura vaudois est une émanation du Parc jurassien vaudois. Ce dernier a été créé en 1971 grâce à l'impulsion de Daniel Aubert, alors président de la Ligue vaudoise pour la protection de la nature (la LVPN devenue Pro Natura Vaud), avec la signature d'une convention avec des propriétaires terriens: des communes et des privés. Les partenaires s'engageaient à préserver le paysage, à exploiter les pâturages de manière traditionnelle et à limiter les constructions. Au fil des années, le Parc jurassien vaudois s'est agrandi avec l'adhésion de nouveaux propriétaires. Sa transformation en Parc naturel régional a été actée à Romainmôtier lors de la signature de la première charte par trente communes, en 2012. Le Parc faisait alors plus de 530 km². En 2023, il s'agrandira encore avec la venue de quatre nouvelles communes; sa surface sera alors de près de 560 km².

La participation aux travaux du Comité

Au début de l'année 2012 je suis entré au Comité du Parc en tant que représentant des milieux environnementaux, invité par Lionel Sager à reprendre son poste. Pro Natura Vaud avait droit à un siège au sein de ce Comité suite à la transformation du Parc jurassien vaudois en Parc naturel régional. Or, l'Assemblée générale de juin 2021 a modifié les statuts du Parc et a exclu du Comité toute personne n'étant pas un élu communal. J'ai dû alors mettre fin à mes activités. Le Bureau qui avait été mis en place conformément aux anciens statuts, et que j'avais intégré, a aussi été dissout: les représentants des milieux agricole, économique, forestier, environnemental et des habitants ont dû aussi quitter leurs fonctions. A la place, quatre pôles régionaux, où les représentants des différents milieux siègent avec des représen-





Le Creux-du-Croue, sur la haute chaîne du Jura vaudois. – Photo Gilbert Paquet

tants des autorités, ont été mis en place. Ces pôles régionaux ne sont que des organes consultatifs. Pro Natura Vaud a notifié au président du Parc ses regrets quant à cette décision mais a salué la mise en place des pôles régionaux.

Une étroite collaboration fondée sur la confiance

Pendant les dix années de mon activité au sein du Parc, j'ai participé aux réunions du Comité, du Bureau et des différentes commissions. J'ai pu tisser des liens avec des responsables politiques et administratifs. Ce fut un travail de longue haleine, dont le but était de créer des relations de confiance. Parfois parsemées d'embûches, celles-ci m'ont permis d'être un intervenant respecté et même écouté par des municipaux. Le travail politique de proximité est très important pour faire passer des idées telles que celles promues par Pro Natura Vaud. Pour les communes, connaître des intervenants comme nous, avoir une relation de confiance avec eux et les intégrer à l'amont

des projets permet de définir rapidement les problématiques environnementales et les blocages potentiels. Le Parc et Pro Natura Vaud ont réalisé des actions communes dans la protection des amphibiens (formation de bénévoles, sauvetage de batraciens, créations de mares), dans la communication (congrès *Europarc*) ainsi que dans la mise en place de structures dans le paysage agricole afin de favoriser les petits carnivores (projet hermine, Lézard & Cie).

Même si Pro Natura Vaud ne fait plus partie des instances dirigeantes du Parc naturel régional Jura vaudois, elle restera un acteur incontournable de la protection du paysage et de la nature dans la région et veillera à ce que les intérêts de la nature restent une composante prioritaire dans la gestion du Parc.

Gilbert Paquet, ancien représentant de Pro Natura Vaud au Comité du Parc Jura vaudois

Les archives de Pro Natura Vaud déposées aux Archives cantonales vaudoises

En décembre dernier, la majeure partie des archives de Pro Natura Vaud a été transmise par donation aux Archives cantonales vaudoises. Deux cents cinquante boîtes et cent classeurs de documents contiennent l'histoire de notre association depuis 1956. C'est le résultat du grand travail accompli par Françoise Mundler et les vice-présidents René Tanner, Jacques Trüb et Serge Fischer, qui ont soigneusement inventorié les documents au fil des ans avec l'aide de très nombreuses personnes. On y trouve les procès-verbaux des comités cantonaux et régionaux, des documents comptables, le suivi des dossiers traités par les comités régionaux ou la collection de *La Nature Vaudoise*.

Des témoignages émouvants

Impossible de lire ces milliers de documents, mais le hasard m'a fait trouver des témoignages de la vie et des personnalités



de notre association, qui évoquent les aspirations et les engagements de celles et de ceux qui ont fait la Ligue vaudoise pour la protection de la nature (LVPN) devenue Pro Natura Vaud.

Parmi ces trouvailles, une lettre manuscrite de Robert Hainard, non datée, est un souvenir émouvant. Certains d'entre nous ont connu cet artiste renommé, engagé pour la nature, qui a participé à la création de l'actuelle Pro Natura Genève, a soutenu la création du Centre Pro Natura de Champ-Pittet, a œuvré pour la régulation des herbivores par les prédateurs naturels, et a inspiré beaucoup de naturalistes.

Dans une lettre calligraphiée de 1993, l'ancien vice-président Bernard Matthey exprime sa perplexité quant à des coupes d'arbres dans le secteur de la Buritaz au Mont-Pèlerin. Il pèse les arguments en faveur d'un maintien, soit *créer des conditions favorables au développement d'une strate arbustive*.

Enfin, dans le Livre d'or de l'exposition du 50^e anniversaire de notre association, en 2006, notre ancien président Jean Mundler écrit : *Quelle émotion et quelle joie de voir la concrétisation de cette exposition, le résultat de cet immense travail exécuté par une nombreuse équipe motivée et compétente. Hommage à toutes et à tous.*

Giulio Genoni

La majeure partie des archives était classée dans des boîtes à Fontaines-sur-Grandson. Des civilistes nous ont aidés pour le transport.



Le projet de révision de la Loi vaudoise sur la protection de la nature

Pro Natura Vaud investit des forces

Bénéficiant de la collaboration de Déborah Sangsue, Pro Natura Vaud a pu suivre les étapes de la préparation de ce travail législatif. Par l'entremise de sa représentation



Déborah Sangsue,
juriste et ancienne stagiaire
à Pro Natura Vaud
Photo Dark-Sky

La première loi de protection de la nature

C'est en 1967 que les travaux débutent pour écrire la première Loi vaudoise sur la protection de la nature, des monuments et sites (LPNMS). Ils se terminent en 1969 avec l'adoption du texte de loi. Dans le même temps, mon arrière-grand-père, Pierre Oguey, quitte le Conseil d'Etat. Avec le parti radical, il jouera un rôle actif en s'opposant, sans succès, au droit de recours des associations de protection de la nature.

Tout me sépare de mon aïeul: études, vision du monde et couleur politique. Pourtant, nous sommes mus par le même désir, celui d'agir pour le bien commun. Ma volonté de protéger la nature m'a conduite à rejoindre Pro Natura Vaud en 2020 pour un stage de six mois en tant que juriste. C'est ainsi que j'ai pu suivre la genèse de ce projet de loi.

au sein de la Commission cantonale pour la protection de la nature, notre association a pu formuler remarques, critiques et propositions. Malgré d'indéniables qualités, le projet mis en consultation en 2021 demeurerait insuffisant pour une protection efficace de la biodiversité et des paysages vaudois.

Le projet de la LPrPNP est soumis au Grand Conseil

Intitulée Loi sur la protection du patrimoine naturel et paysager (LPrPNP), la nouvelle base légale manque de dispositions fortes pour assurer de justes compensations aux atteintes qui seraient portées de manière inévitable à la nature et au paysage. La protection des arbres devrait être aussi consolidée. Avec l'apparition de périodes de fortes chaleurs et de sécheresses, il faut espérer que les députés et les députées prennent conscience de l'urgence climatique. Il en va de la qualité de la vie dans les villages et les villes. Pro Natura Vaud suivra étroitement les travaux parlementaires des élus cantonaux qui entreront en fonction le 1^{er} juillet 2022.

Déborah Sangsue

Participez aux travaux de la Rédaction!

La Nature Vaudoise que vous tenez entre vos mains est éditée par Pro Natura Vaud, section cantonale de Pro Natura - Ligue suisse pour la protection de la nature. La Rédaction se réunit 6 fois par année pour décider des contenus rédactionnels des quatre éditions. Ensuite les auteurs sont sollicités par les membres de la Rédaction qui réceptionnent les textes pour les mettre en forme avant de les transmettre à la correction. Souvent, ils se mettent aussi en quête d'images pour illustrer les articles.

Nous recherchons des personnes intéressées à participer bénévolement à nos travaux éditoriaux. Des compétences affirmées en rédaction française sont requises.

Les personnes intéressées s'adressent à michel.bongard@pronatura.ch qui attend vos messages.

Un grand merci à nos donatrices et à nos donateurs!

Si Pro Natura Vaud peut avancer dans ses missions et rester active dans la protection de la nature, c'est grâce aux diverses contributions qu'elle reçoit, que ce soit sous forme de cotisations, de soutiens de fondations, de legs ou encore de dons. Nous avons pu constater qu'en 2021, ces derniers ont progressé de plus de 27 % pour s'établir à 85 000 francs.

Nous avons été particulièrement ravis de pouvoir compter sur une majorité de donatrices (56 % de l'ensemble de nos bienfaitrices et bienfaiteurs) qui se sont montrées particulièrement sensibles à notre cause et qui nous ont soutenus tout au long de l'année. Nous tenons à les remercier toutes et tous pour leur fidélité et leur générosité.

Grâce à votre soutien, nous avons été en mesure d'agir sur plusieurs fronts. Notre activité a pu ainsi perdurer dans l'éducation à l'environnement auprès de nos jeunes, en leur proposant différentes sorties d'un jour ou des camps d'une semaine. Nous avons également pu continuer notre combat pour la biodiversité et veiller sur nos nombreuses réserves tout au long de l'année.

Un grand merci à vous toutes et vous tous pour votre soutien indéfectible.

Philippe Scherrer, membre du Comité cantonal et responsable du suivi des dons



La Nature Vaudoise

Les Brèves

Recours admis à Rougemont

Le Tribunal cantonal a invalidé le plan partiel d'affectation de l'Ougette qui destinait les rives de la Sarine à l'aménagement d'une vaste décharge pour matériaux d'excavation. La Cour de droit administratif et public estime que les remblais pourraient présenter des risques de glissement de terrain liés à la forte humidité du sous-sol. De plus la présence de biotopes humides accueillant des grenouilles rousses n'avait pas été constatée par les auteurs du projet. L'Association *Les amis de Rougemont* ont aussi œuvré à la protection de leur patrimoine paysager en déposant leur propre recours.

Les plans d'aménagements communaux mobilisent notre attention

Les quatre comités régionaux de Pro Natura Vaud bénéficient du travail mené par notre association ces dernières années pour étudier les zones à bâtir d'une centaine de communes vaudoises en regard des enjeux de la protection de la nature. Une attention particulière avait été réservée aux zones à bâtir surdimensionnées. Les premiers dossiers consultés révèlent que nos propositions ont été intégrées par plusieurs municipalités. Restera encore à obtenir que les règlements communaux protègent explicitement la biodiversité.

Pro Natura Vaud est devenue au fil des années une organisation importante. Ses actions pour la protection de la nature sont nombreuses et diversifiées. Elles nécessitent un engagement et un suivi constants. L'équipe des collaboratrices et des collaborateurs s'est renforcée progressivement au fil des ans pour assister les comités régionaux et le Comité cantonal. Désormais, le Secrétariat de Pro Natura Vaud est à l'étroit dans ses locaux au boulevard de Grancy. Le Comité cantonal a décidé d'offrir à ses collaboratrices et à ses collaborateurs un espace de travail adapté. Les bénévoles en bénéficieront aussi lorsqu'ils viennent offrir leurs précieuses compétences.

Nous recherchons des locaux administratifs à Lausanne

Ce qui nous conviendrait dans l'idéal:

- 120 m² au total
- une salle de réunion de 45 à 50 m²
- maximum 15 minutes à pied de la gare de Lausanne
- 65 m² pour 13 places de travail
- une cave

Nous sommes disposés à partager une infrastructure existante en collocation ou sous-location.

Marie-José Petétot, coordinatrice administrative, attend avec intérêt vos idées, vos solutions créatives et vos offres concrètes à pronatura-vd@pronatura.ch ou 021 963 19 55